



IMPORTANT

Rabat, 26 décembre 2024

A

L'attention des Présidents de clubs,
Unités de cavalerie

Objet: Licences compétitions 2025 – Changement de catégorie de licence

La Fédération Royale Marocaine Des Sports Equestres tient à informer les Présidents de clubs, unités de cavalerie et les cavaliers du Royaume que les changements de « Licences compétitions » seront autorisés jusqu'au **14 Avril 2025**.

Tout changement de licence entraînera la perte des points « Ranking » et certificats de capacité.

Les licences compétitions soumises à cette date sont :

- Licence Senior
- Licence U

Les cavaliers licenciés amateurs, poneys et U peuvent changer de licence vers une licence supérieure à tout moment de l'année.

Important : Les cavaliers U18 souhaitant au cours de l'année prendre une licence U21 sont autorisés. Tout changement de licence après le **25 juin 2025** ne donnera pas le droit à une éventuelle sélection au MRT.

